

L'EDITO

par Nathanaël JACOMIN

10 €, le prix du silence ?

La partie de ping-pong à laquelle se livre depuis ce week-end Famiwal et Belfius à propos du couac des allocations familiales est lamentable. Mais aussi inquiétante.

Tout d'abord, les témoignages entendus de familles, qui attendent ces allocations pour faire leurs courses et donc pour nourrir leurs enfants, nous rappellent que le filet social est de plus en plus fragile et que le moindre écart, de quelques heures seulement, peut plonger bon nombre de personnes dans la détresse. Et ce n'est pas les 10 € dégagés comme par enchantement par Famiwal qui va changer la donne. Les allocations familiales ne mettent pas du beurre dans les épinards. Elles permettent d'acheter les épinards. Ensuite, malgré les menaces de la ministre de l'Action sociale Adla Greoli, qui a assuré tout ce week-end que toute la lumière sera faite, chacun se renvoie la balle à coups de communiqués ou de conférence de presse. Il était toujours impossible de savoir ce lundi qui est responsable. Mais on sait qu'une seule case que quelqu'un a oublié de cocher dans un tableur a

suffi à semer la pagaille, jusqu'à faire trembler les plus hautes sphères des partis politiques, à quelques mois des prochaines échéances électorales... D'autant que le pouvoir d'achat (et le climat) sera le thème de la prochaine campagne. Comment aussi être crédible face à ses électeurs quand une réforme, purement technique (ici, les montants n'étaient pas changés, il ne s'agissait que de les transposer), préparée depuis de longs mois, rencontre une pareille défaillance ? La Wallonie a loupé son premier test grandeur nature et c'est de mauvais augure pour les prochaines réformes qui devront être mises en place par les entités fédérées (précompte immobilier) ou d'autres projets tout aussi complexes (assurance autonomie, aides à l'emploi...) sur lesquels la Wallonie s'est engagée. Car c'est le moindre des choses que le citoyen est en passe de demander à ses représentants : d'appliquer les décisions sans devoir en subir les dégâts collatéraux, faute d'imprévoyance ou d'incompétence. Sous peine de perdre encore un peu plus confiance dans ses institutions.